



**HAL**  
open science

## Des mémoires de migrations au musée ?

Hélène Bertheleu, Véronique Dassié

► **To cite this version:**

Hélène Bertheleu, Véronique Dassié. Des mémoires de migrations au musée ?. Le patrimoine comme expérience, 2019, 10.4000/books.editionsmssh.19167 . halshs-02614570

**HAL Id: halshs-02614570**

**<https://shs.hal.science/halshs-02614570>**

Submitted on 18 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Jean-Louis Tornatore (dir.)

## Le patrimoine comme expérience Implications anthropologiques

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

---

# Les mémoires des migrations au musée ?

Questions patrimoniales et dynamiques anthropologiques

Hélène Bertheleu et Véronique Dassié

---

DOI : 10.4000/books.editionsmsh.19167

Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 12 mai 2020

Collection : Ethnologie de la France et des mondes contemporains

ISBN électronique : 9782735126699



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2019

### Référence électronique

BERTHELEU, Hélène ; DASSIÉ, Véronique. *Les mémoires des migrations au musée ? Questions patrimoniales et dynamiques anthropologiques* In : *Le patrimoine comme expérience : Implications anthropologiques* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2019 (généré le 19 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/19167>>. ISBN : 9782735126699. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.19167>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 mai 2020.

---

# Les mémoires des migrations au musée ?

Questions patrimoniales et dynamiques anthropologiques

Hélène Bertheleu et Véronique Dassié

---

- 1 Avec l'extension du champ d'application du patrimoine aux objets les plus divers (Jeudy 1990 ; Leniaud 1992 ; Debray 1999), l'anthropologie qui a, dans une large mesure, contribué à ce mouvement, a aussi modifié ses propres approches du patrimoine. La notion de patrimoine ethnologique, fondée sur les critères scientifiques prescrits par la discipline, a en effet peu à peu quitté le giron des ethnologues au profit d'une notion désormais connue de tous, celle de patrimoine culturel immatériel (Fabre 2006). Ce mouvement a induit un déplacement du regard porté sur le patrimoine par les ethnologues : d'une anthropologie du patrimoine soucieuse de son inventaire s'est opéré un glissement vers une anthropologie des conditions de l'élection patrimoniale, c'est-à-dire la patrimonialisation. Qu'il soit envisagé du point de vue des professionnels du patrimoine (Heinich 2009 ; Both 2010) ou des amateurs et collectifs « profanes » qui accompagnent ces mouvements (Tornatore & Barbe 2011 ; Clavairolle 2011 ; Dassié 2014a ; Bertoncini 2013 ; Nicolas 2008), ce processus pose aujourd'hui question. L'arrivée des migrations dans l'horizon des patrimonialisations active en effet ce double mouvement et interpelle les chercheurs à propos des conditions d'observation et d'analyse du patrimoine, en les plaçant au cœur d'un processus dont la portée sociopolitique devient d'autant plus sensible.
- 2 Du fait de l'intense politisation dont il fait l'objet en France, le phénomène migratoire questionne frontalement l'implication des chercheurs dans la reconnaissance de ses déclinaisons patrimoniales. Les processus de patrimonialisation des migrations révèlent avec une acuité particulière la dimension politique du patrimoine. La création de la Cité nationale pour l'histoire de l'immigration (CNHI) a ainsi été pensée comme une stratégie de reconnaissance des migrations, projet porté à la fois par les associations, le politique et des historiens. Objets de débats et de recherches, les migrations constituent depuis une trentaine d'années un « problème social », dont le traitement politique est loin d'être consensuel. Comment l'anthropologie, discipline

dont les fondements sont intimement liés au processus d'institution de la culture (Fabre & Hottin 2011) et étroitement associés à la mise en place des musées dédiés à la découverte de l'altérité (L'Estoile 2007), s'engage-t-elle sur le terrain délicat de la mise en débat de la place des migrations dans la culture française ? De quelle manière concilie-t-elle une posture d'observation critique et une démarche d'expertise patrimoniale ?

- 3 Il ne s'agit pas de revenir ici sur le contexte des années 1980, avec la création de la Mission du patrimoine ethnologique et le développement de l'ethnologie urbaine, ni sur les controverses scientifiques autour des notions de « communautés étrangères » et de « minorités » (Clavairolle & Dassié 2016). Alors qu'une prise en compte anthropologique et patrimoniale des populations issues des migrations se dessinait, les craintes scientifiques et politiques d'une dérive culturaliste de l'ethnologie sur cet objet (Althabe & Selim 1987) ont conduit finalement dans les années 1990 à ce que Françoise Clavairolle désigne comme un « coup de frein ». Si le débat dépasse alors la question des migrations et renvoie plus largement à une critique de l'ethnologie patrimoniale (Althabe 1990 ; Morel 2005), il a certainement empêché les chercheurs de s'approprier ce thème de façon sereine.
- 4 Un dernier élément balise le contexte des patrimonialisations en général et des migrations en particulier : avec l'« immatérialisation » du patrimoine, à laquelle invitent la notion de patrimoine ethnologique puis celle de patrimoine culturel immatériel, c'est aussi le statut de la mémoire au regard du patrimoine qui se trouve aujourd'hui reformulé. La mémoire n'est plus seulement un matériau instable et partial que l'histoire neutralise en le désacralisant, elle peut se cristalliser dans des lieux (Nora 1984), ou dans des objets conservés et qualifiés de patrimoine. Dans un contexte de montée en visibilité politique et publique des multiples mémoires, la question des migrations a ainsi rejoint la « matrice mémorielle » (Michel 2013 ; Amar 2011) des mémoires de la Shoah ; de multiples requêtes sont venues construire l'enjeu mémoriel et patrimonial de l'immigration (Battegay 2008 ; Rautenberg 2003). Faire l'histoire, identifier les mémoires et comprendre les conditions de leur émergence dans l'espace public et de leur reconnaissance patrimoniale sont devenus les différents volets d'un vaste projet de la recherche en sciences sociales, encouragé par plusieurs programmes publics de financement dédiés à cette thématique au milieu des années 2000<sup>1</sup>. Ils visaient, d'une part, à approfondir les connaissances, encore lacunaires, sur ce thème, de façon à nourrir les besoins de connaissances scientifiques de la nouvelle CNHI. Il s'agissait, d'autre part, d'identifier un « patrimoine de l'immigration », propre à constituer la collection du musée, et permettant aussi de mieux reconnaître les traces de ce passé dans l'espace urbain (Debost 2016).
- 5 Dans ce qui suit, nous allons d'abord revenir sur les résultats d'une première recherche menée en région Centre sur la patrimonialisation des mémoires des migrations, de façon à pointer le sens des initiatives mémorielles et les obstacles qui freinent ou empêchent le processus de patrimonialisation. Puis nous évoquerons, dans une seconde partie, la manière dont nous avons travaillé au sein d'un second projet de recherche accompagnant la fabrique d'une exposition régionale. Ces deux expériences sont l'occasion d'interroger le rôle des chercheurs dans le processus de patrimonialisation, mais aussi de prendre au sérieux la dimension politique du patrimoine, en décrivant la mise en œuvre d'un travail collaboratif visant à partager le pouvoir de patrimonialiser.

Pour conclure, nous évoquerons les difficultés pratiques et les effets scientifiques d'un processus qui mêle étroitement projets associatifs et visées de recherche.

## Initiatives mémorielles et effacement : une histoire « impatrimonialisable » ?

- 6 À partir de 2009, tandis que plusieurs régions encouragent des études historiques et des réseaux associatifs, une équipe de cinq sociologues et anthropologues choisit, en région Centre, de décrire les formes d'engagement mémoriel à l'œuvre et de s'interroger sur l'existence d'un processus de patrimonialisation. Cette première recherche collective (Bertheleu 2014) permet d'en avoir une vision régionale et de mettre en évidence les nombreux processus d'effacement, dans des contextes urbains (Dassié 2014b ; Garnier 2014) ou scolaires (Étienne & Bertheleu 2014). Bon nombre d'actions mémorielles, portées par des politiques publiques dans le cadre de contrats de rénovation urbaine, ne semblent pas pouvoir emprunter la voie d'une patrimonialisation. Néanmoins, au-delà de mobilisations mémorielles peu visibles et d'histoires « impatrimonialisables », certaines mémoires sont bien actives et se font entendre.
- 7 Le terme « mémoire » souffre d'ailleurs souvent de traductions imprécises, qui en font le synonyme des traditions, du passé, de l'histoire ou encore du patrimoine. Précisons que, dans notre perspective, il ne s'agit pas de considérer la mémoire comme une trace du passé mais comme une production socialisée des souvenirs (Lavabre 2000), production datée et située qui s'inscrit dans des lieux, des discours et des valeurs, révélatrice de la mise en forme au présent d'un collectif. Repérer des initiatives mémorielles, c'est donc assister à cette mise en forme d'un commun en perpétuelle redéfinition. Consacré à l'exploration des mémoires des migrations et à leur devenir, notre premier travail collectif a très vite posé la question du lien entre mémoire et patrimoine ou encore du chemin (nous parlions alors de « passerelle ») menant des engagements mémoriels à une mobilisation patrimoniale supposant la conservation de traces de ces mémoires.
- 8 Nous avons retenu de ce premier travail plusieurs enseignements. Tout d'abord, à travers les revendications mémorielles émises par des individus ou des associations, se jouent divers positionnements, allant du souci de transmission à la quête de reconnaissance, en passant par l'affirmation d'une épopée historique singulière. On se rend compte très vite sur le terrain que les circonstances de la migration n'induisent guère des formes de mémoires spécifiques. Les mémoires des migrations s'inscrivent plutôt dans un rapport social complexe entre l'État-nation et l'histoire des populations qui le constituent. La légitimité de ces mémoires se construit en France à l'intérieur du cadrage national<sup>2</sup> de l'institution du patrimoine, mais aussi à travers ses résonances internationales et locales. Tout cela a donc une incidence forte sur le chemin de la patrimonialisation ou de l'oubli.
- 9 Il est apparu également que le lien entre mémoire collective, groupe et identité peut conduire à une forme d'essentialisme, entretenu implicitement par les groupes lors de commémorations, de narrations ou de créations artistiques. Or, la mémoire portée à la connaissance du public n'est pas le simple reflet de l'identité collective du groupe concerné. Dès que l'on multiplie les entretiens et les interlocuteurs au sein d'un même groupe, on trouve non pas une mais des représentations variées du passé et de ce qu'il serait bon d'en retenir. Ces représentations sont d'ailleurs dynamiques, labiles :

certaines versions vont rester confinées dans un cercle familial ou social restreint, tandis que d'autres vont s'avérer manifestement plus « dicibles » dans l'espace public.

- 10 Enfin, nous avons exploré tout particulièrement les liens denses entre mémoire et patrimoine, puisque derrière tout patrimoine il y a en quelque sorte une mémoire. On sait bien pour autant que toute mémoire ne fait pas patrimoine. L'enjeu de l'identification patrimoniale pose nécessairement la question de « qui fait patrimoine » aux deux sens de qui peut prétendre être « homme-patrimoine » (Adell 2011) et de qui détient le pouvoir de patrimonialiser. Si chacun peut revendiquer son propre patrimoine, à une échelle personnelle, familiale ou collective, nous avons constaté ici comme ailleurs (Moulinié & Sagnes 2011) que la qualification patrimoniale renvoie à un processus long et collectif. Dans les situations rencontrées, ce sont bien la légitimité et la diversité des acteurs et des points de vue (« émiques » et « étiques ») qui permettent au processus de patrimonialisation de se construire.
- 11 Ce chemin est incertain et semé d'embûches. Il mène le plus souvent à une reconnaissance locale, parfois éphémère, notamment lorsque, portée par des descendants de migrants, la mémoire collective reste discutée, voire aux prises avec des conflictualités entre « concernés », y compris au sein d'une même « communauté<sup>3</sup> ». Dans l'agglomération montargoise par exemple (Loiret), la fille d'un migrant ukrainien, arrivé en France dans les années 1920 pour des raisons politiques, s'active pour que survive le souvenir des migrants venus de cette contrée de l'Est. Son combat se double d'un enjeu de reconnaissance politique de « son pays » qui traverse l'histoire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et résonne au fil des événements internationaux. Ainsi se mobilise-t-elle également pour la commémoration de l'Holodomor ukrainien, famine liée à la politique stalinienne des années 1930, une commémoration qui contribue à mettre en avant la défense de la nation ukrainienne comme dénominateur commun aux vagues de migrations successives et à nourrir un principe de cohésion communautaire au sens de la communalisation envisagée par Weber. Cette démarche est encouragée, à ses yeux, par les événements de la place Maïdan, le conflit international autour de la crise de Crimée et le réveil des tensions du passé. Cet usage du passé ou sa « mise en intrigue » (Ricœur 1985), liant l'actualité conflictuelle aux souvenirs, ne contribue pas, aux yeux des « initiés », à valider l'urgence patrimoniale. Comme l'ont montré Véronique Moulinié et Sylvie Sagnes (2014) à propos des mémoires des républicains espagnols, le conflit et l'actualité nuisent en effet à la sérénité nécessaire à la patrimonialisation.
- 12 Dans de nombreuses situations, la question de la patrimonialisation n'est même pas posée. C'est souvent le cas dans les quartiers populaires où un travail mémoriel est entrepris pour accompagner des restructurations urbaines (Garnier 2014). L'entreprise mémorielle n'est ni décidée ni portée par les individus concernés, mais elle l'est par les professionnels de la rénovation urbaine qui, soucieux de mener le projet d'aménagement jusqu'au bout, s'inquiètent de l'adhésion des habitants, de leurs réactions face au changement et leur proposent de mettre en œuvre un recueil de souvenirs du quartier. Les familles répondent alors à une sorte d'injonction mémorielle, relayée par les travailleurs sociaux qui y voient une occasion de « faire du lien social » (Billion 2014) ou par des artistes inspirés par la vie urbaine. Il ne s'agit pas tant ici des usages sociaux du passé que des usages sociaux de l'action mémorielle : le travail réalisé a principalement pour effets de lisser les rugosités sociales et politiques locales, d'occulter les modes de différenciation à l'œuvre sur ce territoire et finalement de construire une image homogène de la population à partir de l'ancrage territorial. Les

souvenirs spécifiques des migrants sont ainsi mis à l'écart au profit de l'histoire du territoire, qui s'incarne dans un récit général des phases de peuplement du quartier par des gens venant de « tous horizons ».

- 13 Cette situation se déroule parfois sous l'œil de l'anthropologue invité en tant qu'expert à prendre part à la scène de collecte mémorielle et qui, du fait de sa simple présence, renforce la légitimité des actions menées (Garnier & Dassié 2011). Son positionnement d'observateur distancié ne suffit pas à l'exclure de la scène mémorielle qui se joue puisque, se tenant aux côtés des collecteurs de mémoire des associations qui ont accepté sa présence, il se trouve *de facto* impliqué dans leur projet. Au regard des objectifs des principaux acteurs réunis, ce récit, souvent lisse et nostalgique, n'est pas destiné à « faire patrimoine » : une fois passée sa fonction thérapeutique d'accompagnement du traumatisme de la démolition, le bâti (et ses promoteurs) semble reprendre ses droits, proposant aux habitants (les mêmes ou de nouveaux) un quartier désormais aéré, où il fera bon vivre, débarrassé des bâtiments vétustes jugés « impatrimonialisables » (Linossier, Russeil, Verhage & Zepf 2004 ; Chavanon 2005 ; Veschambre 2008). Si la mémoire vacille face à la destruction des traces architecturales, elle n'en rencontre pas moins les prémices d'une valorisation culturelle pérenne grâce à la production scientifique. Les publications viennent en effet se sédimenter en couches successives et opérer à la manière de fondations structurelles propices à la mise en culture commune des migrations sur le territoire.

## Partager le pouvoir de patrimonialiser ?

- 14 À l'issue de ces recherches menées en région, chercheurs et associations ont réfléchi ensemble à des outils de valorisation de ce travail, permettant de faire connaître et d'inscrire les migrations dans le passé et l'histoire régionale. Au sein d'une association<sup>4</sup> soutenue par la Région, ils organisent, grâce à l'aide d'une salariée, des actions pédagogiques et socioculturelles de diffusion, tout en répondant aux demandes mémorielles de certaines collectivités locales<sup>5</sup>. L'idée de construire une exposition sur ce thème en région Centre est soumise au musée d'Histoire et des Beaux-Arts d'Orléans, qui accepte d'étudier le projet<sup>6</sup>. Diverses initiatives de ce type (Teulières & Toux 2008 ; Garnier 2014) avaient amené les chercheurs présents à envisager l'exposition comme une valorisation possible de leur travail, mais aussi comme un laboratoire d'expériences, qui permettrait d'observer une nouvelle étape du processus de patrimonialisation. Dans cette région où les migrations sont peu présentes dans les mémoires, sauf pour leurs dépositaires directs, un tel projet offrait la possibilité de les rendre visibles aux yeux de tous. Les relations nouées en amont sur le terrain avaient permis d'entrevoir des éléments susceptibles d'être mis en exposition : les témoignages recueillis auprès de migrants ou de leurs descendants lors de l'enquête, des documents liés à l'immigration, des objets et pratiques importés dans le territoire d'accueil, des éléments folkloriques, des objets diasporiques, au sens où les a définis Marie-Blanche Fourcade (2011), mais aussi des « objets hybridés » du quotidien des migrants, c'est-à-dire des objets ou des pratiques transformés par le métissage des cultures.
- 15 La mise en exposition ne constitue pas en soi une passerelle entre les mémoires et le patrimoine ; en effet, elle ne débouche pas toujours sur la constitution d'un fonds patrimonial public au sens institutionnel du terme, puisque les objets présentés ne sont pas forcément censés y entrer. Les objets exposés dans un musée n'acquièrent pas de

manière systématique le statut de bien public, tous n'intégrant pas les réserves du musée qui en font des objets « inaliénables<sup>7</sup> ». Le principe même de l'exposition inscrit donc la démarche dans une temporalité éphémère. Pour autant, la présence de ces objets dans une exposition n'est pas sans effet sur la manière de les considérer. En lui apportant sa légitimité, l'institution muséale suggère la valeur collective de ce qui est montré aux visiteurs, lesquels peuvent bien sûr en retour se questionner à son propos. En tant que temple de la valeur patrimoniale, le musée intervient comme garant implicite d'une telle valeur aux yeux de ceux qui, directement concernés ou non, y découvrent des objets. Si l'exposition muséale ne garantit pas une intégration au patrimoine public, elle offre néanmoins la possibilité de suivre la manière dont la patrimonialité des mémoires des migrations peut se déployer dans la rencontre entre les dépositaires des mémoires et l'institution du patrimoine, ici incarnée par le musée d'Histoire et d'Archéologie d'Orléans, musée municipal d'envergure régionale qui a accueilli l'exposition « Histoires de migrations ». Une diversité d'acteurs, chercheurs, membres et représentants d'associations, édiles, professionnels du patrimoine, collectionneurs, historiens amateurs, enseignants, etc. participent à ce processus.

## Un travail participatif

- 16 Les premiers échanges entre les chercheurs et les représentants de l'association Mémoires plurielles ont permis de se mettre d'accord sur les modalités de la collecte pour rassembler les objets (matériels et immatériels) nécessaires à l'exposition. En rupture avec une approche essentialiste du patrimoine et surplombante de l'expertise patrimoniale, nous avons opté pour une collecte collaborative, ouverte aux propositions et attentes de tous ceux qui se sont sentis concernés par l'appel à contribution. L'amplification d'un « usage revendicatif et alternatif du discours patrimonial » (Bondaz, Isnart & Leblon 2012 : 11), observé par ailleurs, questionne les modalités de patrimonialisation. En rendant public l'appel à contribuer à la collecte, il s'agissait pour les chercheurs de permettre aux attentes sociales de se déployer, de favoriser une patrimonialisation par appropriation, pour reprendre la terminologie de Michel Rautenberg (2003), par opposition à un patrimoine par désignation. La démarche de collecte « participative », désormais investie par les institutions patrimoniales (Delarge 2009 ; Séréna-Allier 2015), pose question<sup>8</sup>. Elle mobilise la notion de participation, devenue un paradigme mondial (Blondiaux 2005), et qui renvoie à des dispositifs extrêmement variés. Née des principes de « l'autogestion » des années 1970, elle tend aujourd'hui à s'imposer comme nouvelle norme de l'action publique, aux effets injonctifs souvent observés (Carrel 2013), y compris dans le domaine patrimonial. La prudence s'imposait donc et la « participation » annoncée au départ se transforma rapidement en une proposition de groupes de travail collaboratif mis en œuvre dans plusieurs villes de la même région. Chercheurs et associations impliqués dans ce nouveau projet ont pour cela mobilisé les réseaux noués sur le terrain en organisant des réunions publiques relayées par la presse, mais aussi procédé à des distributions de papillons (*flyers*) et de courriels auprès des institutions culturelles et éducatives, conviant également les associations susceptibles d'être concernées et intéressées par un tel projet.
- 17 Deux types de ressorts furent à même de produire ce « concernement » : l'intérêt personnel ou professionnel à l'égard de la cause patrimoniale, comme ce fut le cas pour



des associations à vocation culturelle ou muséale ; l'intérêt pour la cause « immigrée », qui était celui des personnes elles-mêmes descendantes de migrants et de diverses associations à vocation sociale ou socioculturelle. L'observation des réunions et les entretiens menés auprès des participants de ces groupes de travail révèlent des raisons d'agir variées. Pour les uns, travailleurs sociaux par exemple, il s'agit d'interroger la mémoire nationale dans sa capacité d'inclusion sociale, ou de transformer la matrice culturelle du patrimoine et d'interroger les rapports politiques sous-jacents à tout processus de reconnaissance. Pour d'autres, marqués par la migration de leurs parents, il s'agit davantage d'être reconnus, localement, par la municipalité ou la Région, perçus comme le berceau d'une histoire méconnue. Certains, enseignants ou responsables d'association, souhaitent une meilleure connaissance de l'histoire des migrations, afin de lutter contre les stéréotypes et « travailler la mémoire publique », quelle qu'en soit l'échelle, en suscitant la constitution de « publics » inédits. D'autres, comme certains artistes, veulent, par leur création, s'inscrire plus explicitement dans une prise de parole revendicative et prétendent retrouver la mémoire des « vaincus » (Wachtel 1971) ou des « oubliés ». Beaucoup s'interrogent enfin, avec les associations et les chercheurs mobilisés par ce projet, sur les « publics » qu'il parviendra à cristalliser et souhaitent que, au-delà du « concernement », la démarche fasse advenir une forme d'*empowerment* (Bacqué & Biewener 2012).

Réunion du 8 décembre 2014, médiathèque de l'agglomération montargoise

C'est la deuxième réunion organisée sur ce territoire. La première s'était déroulée à l'espace multiservice de l'agglomération, dans le quartier dit « Kennedy », territoire de rénovations urbaines. Avec l'association, nous avons opté pour un lieu géographiquement « central » vis-à-vis des différentes communes concernées. Florence, qui travaille à la médiathèque, a pu y réserver la salle de réunion. Nous nous installons autour de la grande table ; les participants se regroupent par interconnaissance.

Sont présents : Gloria Burh (présidente de l'association Formalis), Agnès Pottier (doctorante en anthropologie et membre de l'association Formalis) et Florence Dauvergnès (membre de l'association Formalis), Véronique Dassié (ethnologue), Pascale Gardes (attachée de conservation du musée Girodet), Serge Catanèse (comédien), Jacques Bourgon (association Les amis du vieux Montargis), Vanessa Malutama (association des Parents de Chautemps), Seydou Fall (ACD), Caroline Garnier (artiste peintre), Guy Kayser (plasticien), Daniel Szawarskyj (association culturelle ukrainienne). Pôleth Wadbled, chargée de mission de l'association Mémoires plurielles, n'a pu venir et s'est excusée.

Gloria ouvre la réunion et présente l'ordre du jour (bilan, calendrier, synopsis, collecte et modèle de fiches du Quai Branly et guide québécois disponibles sur le web). Elle fait le bilan des démarches en cours : la ville d'Orléans a accepté le projet d'une exposition au musée des Beaux-Arts et proposé d'envisager des événements en lien avec l'exposition dans la ville (par exemple des conférences). Gloria rappelle ce qui avait été dit à propos de « Qu'est-ce que le patrimoine ? » par Véronique lors de la précédente réunion, évoque les enjeux d'intégration et de migrations : il s'agit d'un sujet « sensible », il y a des doutes (« Que collecter et comment ? ») mais l'immigration est très liée à l'histoire locale du Montargois. Elle remarque que toutes les familles qui vivent l'immigration sont concernées par ces questions, elle évoque les liens entre sa mère, au Mexique, et ses propres enfants ici. Elle présente le synopsis élaboré pour Orléans, organisé en 5 espaces.

Pascale suggère de constituer un comité de pilotage pour ce travail et propose l'idée d'une exposition à Montargis, car les habitants de l'agglomération vont peu à Orléans et n'iront pas voir une exposition là-bas. Agnès remarque qu'il est effectivement difficile de « faire bouger les gens ici ». Pascale remarque qu'il ne faudrait pas non plus faire une « pâle déclinaison » de l'exposition régionale, la

même chose en moins bien, faute de moyens financiers et conseille de choisir un thème original. Agnès dit que cela donnerait effectivement plus de cohérence. Jacques approuve. Florence remarque qu'il s'agit d'un sujet très vaste, qu'il faut restreindre. Les participants s'accordent sur ce principe.

Véronique rappelle la double échelle à considérer dans la démarche entre les aspects locaux et régionaux.

Agnès reprend la question « intergénérationnelle » ; elle dit qu'il est important de pouvoir prendre en compte le point de vue des jeunes. Caroline remarque que ce point de vue est peu présent dans le synopsis ; elle connaît un couple polonais avec deux enfants.

Serge dit que dans son travail, il aime partir de l'intime, et qu'il trouve plus intéressant de partir du quotidien que « du sociologique ». Il s'intéresse à la question du lien, travaille à partir de portraits. Jacques remarque que les parcours de vie peuvent donner du sens. Pascale dit qu'il serait intéressant de voir l'immigration à travers le regard des enfants. La plupart des participants acquiescent. La piste de « la jeunesse » est retenue.

Divers espaces d'exposition sont ensuite envisagés. Agnès évoque les médiathèques. Florence mentionne la présence du nouveau centre culturel Le Plateau. Agnès remarque que se pose aussi la question des identités territoriales. Pascale conseille d'impliquer l'agglomération dans le projet et suggère de passer par la commission culturelle.

Serge soumet l'idée d'intervenir chez des particuliers sur le modèle du théâtre d'appartement ou de visites de jardin. Pascale évoque la possibilité du petit musée Girodet. Serge explique qu'il travaille actuellement avec une association avec des groupes de parole constitués d'immigrés ; il propose de filmer.

Agnès souligne qu'il faudra recueillir les informations nécessaires à des fins scientifiques. Gloria précise que si l'association Formalis peut prendre part à la collecte, toutes les bonnes volontés seront utiles. Jacques dit se considérer lui comme « une brique », un « rabatteur ».

Gloria propose de constituer une liste des personnes à contacter et de prévoir une prochaine réunion dans un mois pour faire un recensement des contenus, des lieux d'exposition possibles. Véronique revient sur la demande d'un comité de pilotage et demande à Pascale si elle accepterait d'y prendre part au côté des membres de l'association Formalis ici présents et d'elle-même. Pascale accepte.

Gloria remercie les participants et donne rendez-vous pour une prochaine réunion le jeudi 29 janvier à 16 heures.

[Notes de terrain, une des réunions du groupe de travail du Montargois, V. Dassié.]

## Collecte et groupes de travail

- 18 Entre septembre 2014 et octobre 2016, des groupes de travail locaux, mis en place dans quatre agglomérations distinctes de la région Centre (Orléans, Tours, Bourges, Montargis), ont travaillé dans ce sens. Ces groupes hétérogènes étaient invités à penser collectivement une exposition, sous la coordination des chercheurs et associations porteurs du projet. Les réunions, nécessairement traversées de relations asymétriques, ont favorisé néanmoins la construction d'échanges autour des éléments susceptibles d'être collectés et, ce faisant, ont permis de travailler les liens entre les mémoires particulières et la narration historique et patrimoniale proposée aux publics. En réfléchissant au contenu de l'exposition, aux ressources et aux compétences dont chacun disposait, les participants ont contribué à l'élaboration d'un récit des mémoires des migrations mises au « pot commun ».
- 19 Pour la plupart d'entre eux, chercheurs compris, il est pertinent de parler d'investissement, voire d'engagement dans le projet. Sur les quatre sites concernés, les

rencontres ont donné lieu à de multiples propositions de programmations culturelles sur ce thème. Le foisonnement des idées a étoffé le projet régional et essaimé à travers de petits projets locaux, d'expositions, de programmation de films documentaires, de créations cinématographiques, théâtrales, plastiques ou poétiques, ou encore de projets pédagogiques. Ces initiatives, multiples et variées, révèlent un débordement de la question patrimoniale initiale et doivent être envisagées sous l'angle d'une « citoyenneté en actes » (Isin 2008). Parler de citoyenneté ici, ce n'est pas adopter une définition abstraite ou normative, mais s'intéresser au contraire aux cadres de l'action collective, aux raisons d'agir qui semblent pertinentes aux acteurs et aux formes d'engagement « au nom de la mémoire » dans une perspective sociologique ou anthropologique de la citoyenneté (Neveu 2004). Le dispositif des réunions des groupes de travail a donc été l'occasion d'explorer la fabrique de la « simultanéité des convictions » (Joseph 2007 : 5) à l'œuvre et l'émergence d'un agencement collectif au sein duquel des individus se coordonnent, échangent, se disputent parfois, notamment pour le choix des mots qui permettront de dire ou de « se dire » et de défendre la cause mémorielle dans un espace public, si restreint soit-il.

- 20 Les premières réunions n'ont pas échappé à une certaine perplexité partagée : alors que les chercheurs proposaient de discuter du synopsis de l'exposition ou se disaient prêts à entendre toutes les propositions relatives à sa mise en œuvre, les bonnes volontés rassemblées autour de la table proposaient simplement leur aide (« Dites-nous ce dont vous avez besoin ») ou évoquaient divers objets « folkloriques », qui ne « parlaient pas » aux chercheurs, voire contredisaient le propos de l'exposition. Deux ans après, si les propositions d'actions hors les murs s'étaient multipliées, très peu d'objets avaient été proposés concrètement pour les expositions, même si tout le monde s'accordait sur la richesse et le potentiel des territoires impliqués.
- 21 Pour penser ce qui se passait dans ces réunions, il nous a fallu prendre de la distance quant aux rouages de la fabrique du patrimoine. Depuis la naissance de la notion de patrimoine ethnographique, ce que l'on juge digne de passer à la postérité ne se limite plus aux seuls trésors archéologiques ou aux œuvres d'art. L'émergence de la notion d'objet ethnographique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a en effet permis d'élargir, au nom de la science, le champ d'application du patrimoine aux objets les plus humbles. Savants, érudits et autres collecteurs amateurs se sont dès lors appuyés sur les réseaux d'interconnaissance qui pouvaient les aider à repérer ces preuves d'humanité auprès de leurs usagers. Le lien entre mise en œuvre d'une démarche de recherche et la collecte de traces « muséographiables » s'est resserré à la faveur de la mise en place de la Commission des recherches collectives (CRC) dans les années 1930. La systématisation du travail documentaire est alors devenue tributaire de la mobilisation d'un réseau de correspondants locaux (instituteurs), aptes à recueillir les informations des témoins. Ce type de collaboration travaille des compétences particulières : « il s'agit aussi de transformer des participants (curés, instituteurs, mais aussi, dans le meilleur des cas, paysans ou artisans) en observateurs » (Müller & Weber 2003 : 46). Les collaborateurs acquièrent donc un rôle nouveau, qui ne se limite plus au seul versant de la collecte matérielle, mais se déplace peu à peu vers l'enquête, à travers le recueil de données empiriques. Ceci a conduit d'ailleurs le folkloriste André Varagnac à proposer dès les années 1930 la notion de « coopérative de travail scientifique » (*ibid.*).
- 22 En 1937, quand ce dernier devient conservateur, des financements permettent de lancer des missions de terrain pour acquérir des objets pour le musée. Cette nouveauté

permet d'envoyer des collaborateurs, chargés de mission des Musées nationaux, auprès des correspondants locaux. Ceci marque un tournant historique : même si les données recueillies s'appuient toujours sur les réseaux d'amateurs érudits locaux, la collecte muséographique se professionnalise. Cette professionnalisation se renforce en se dédoublant dans les années 1960 avec le lancement des Recherches coopératives sur programme (RCP), à l'initiative du CNRS. Ces recherches collectives, lancées par ce dernier essentiellement, et menées sur le territoire français, associent en effet, pour la plupart, le musée des Arts et Traditions populaires (MNATP) en la personne de Georges Henri Rivière (Burguière 2005). Les personnels de musée de la toute jeune institution scientifique se rendent sur le terrain, démarche qui peut être envisagée comme l'acte de naissance des collectes scientifiques. En 1963, le MNATP propose ainsi à la commission Anthropologie-Préhistoire-Ethnographie du CNRS une RCP en Aubrac qui, pendant trois ans, permet le déploiement de spécialistes sur une aire culturelle restreinte. L'enquête, comme la collecte, sont désormais les prérogatives exclusives des personnels scientifiques du CNRS et du MNATP. Cette double professionnalisation contribua, dans le même temps, à opérer une scission entre les compétences d'enquête, au nom du savoir, et de collecte, au nom du patrimoine. Elle conduisit au divorce entre chercheurs et conservateurs, que scellent la fermeture du MNATP en 2005 et la fin du musée-laboratoire qui lui était associé. Depuis, l'anthropologie a laissé de côté sa vocation à muséifier et donc à prendre en charge des collectes d'objets.

- 23 Si la démarche collaborative entreprise aujourd'hui renoue dans une certaine mesure avec les expériences des coopératives scientifiques des années 1930, elle se déploie dans un contexte nouveau qui redéfinit les conditions de sa mise en œuvre. Chercheurs, professionnels des institutions culturelles et salariés d'associations sont amenés à y négocier leurs propres positionnements.

## Des pratiques scientifiques renouvelées ?

- 24 La situation décrite plus haut exemplifie la mise en œuvre de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui « démocratie patrimoniale », interrogeant tout autant le patrimoine et sa « fabrique » que les lieux et les méthodes qui lui étaient dédiés. Dans la démarche collaborative conduite autour de l'exposition « Histoire de migrations », les chercheurs se sont vu attribuer la légitimité scientifique, selon un registre plutôt traditionnel, et la tâche de coordination de la collecte. La démarche n'est pas nouvelle en soi, nous l'avons observé, mais elle s'insère aujourd'hui dans un maillage territorial, politique, scientifique et culturel qui en recompose les enjeux. Au lieu de collecter lui-même, au fil de ses rencontres sur le terrain, l'anthropologue devient porteur de l'ensemble du projet partagé ; il se trouve chargé de coordonner, non pas seulement une collecte mais un vaste programme, allant de la sélection à la mise en exposition, tendu vers un processus de patrimonialisation. La collecte, par son essaimage territorial auprès d'acteurs divers (quelques-uns sont des professionnels de l'action culturelle), se transforme en coproduction d'un programme culturel, dont la dimension participative et sensible est appréciée de tous, tant des participants aux réunions que des représentants des pouvoirs publics sollicités pour financer l'ensemble du projet. Alors qu'il souhaitait s'en remettre aux participants pour agrandir sa vision scientifique de l'objet et ainsi améliorer les modalités de monstration, le chercheur est pris dans le dispositif de réunion qui, tel un forum hybride, l'amène à remiser en partie le langage

scientifique et ses supports classiques au profit d'une coproduction d'espaces-temps vivants, éphémères, le plus souvent sensibles et artistiques.

- 25 Dans cette expérience de recherche à la fois appliquée, impliquée et réflexive, le processus de patrimonialisation reste incertain, mais le travail collectif a pour effet d'associer de nombreux projets d'action culturelle à celui de mise en exposition, transformant la démarche de départ. D'autre part, un dispositif d'expérimentation scientifique accompagne le processus de fabrication de l'exposition, sorte d'éprouvette dans laquelle sont mélangés divers « réactifs » qu'il s'agit d'observer. Une des difficultés réside dans le fait que, parmi tous les actants en présence, le chercheur lui-même joue un rôle. Il est à la fois celui qui porte l'initiative, participe à sa réalisation et l'observateur de la scène dans laquelle il s'engage.
- 26 À l'épreuve de l'expérience collective, le questionnement initial (« Que fait le chercheur au patrimoine de l'immigration ? ») s'inverse donc, puisqu'il importe de saisir aussi ce que le patrimoine de l'immigration fait à la recherche. L'engagement du chercheur y est en question à un double niveau, épistémologique et éthique. La posture scientifique défendue ici est inséparable d'un engagement moral et politique dans la cité. La recherche ne suppose pas, en effet, le retrait du chercheur des débats et problèmes publics, ni une dissociation entre ses activités de recherche et son vécu de citoyen. Il est pris, comme les autres, dans un processus réflexif car enquêter, « c'est s'engager dans des chaînes de transactions, à toutes les étapes de l'enquête, et, dans le même mouvement [...], transformer son terrain, transformer des savoirs et se transformer soi-même » (Cefai 2010 : 11).
- 27 La présence du chercheur apporte du crédit au projet qui se construit peu à peu. Il est, d'une part, l'interlocuteur privilégié auprès des notables et institutions, du fait de son statut scientifique, à même d'« atténuer » la portée politique d'une démarche reçue souvent avec prudence par les élus. Il intervient d'autre part comme une sorte de médiateur entre « les immigrés » (avec tout ce que le terme comporte de catégorisation) et les autres. Du fait des relations nouées sur le terrain, il est reconnu comme le détenteur d'une connaissance qui, à ce niveau également, peut être dissociée des revendications plus partisans (communautaires ou politiques). Partant de l'idée qu'un patrimoine est avant tout une valeur sensible à travers les attachements qu'il suscite, le chercheur intervient donc dans ce dispositif comme celui qui traduit cette valeur pour lui conférer un sens et réciproquement, justifiant par son implication une attention à l'égard de ce qui compte, ou devrait compter, pour la société, et mériterait par conséquent d'être préservé. Pour ce faire, il lui incombe non seulement de mettre en avant la portée scientifique des biens proposés, mais aussi de savoir toucher les esprits au-delà du groupe de personnes concernées. Les liens noués avec les artistes jouent en ce sens. En convertissant la matière collectée en œuvre d'art, ces derniers contribueront au côté du chercheur à sa valorisation culturelle.
- 28 La posture scientifique suppose une réflexivité continue tant sur le type d'expérience que produit une telle situation (où se mêlent l'action collaborative et l'enquête) que sur les usages sociaux et politiques des résultats scientifiques. Les réseaux qui se tissent entre chercheurs, acteurs associatifs et acteurs politiques viennent la nourrir. Le fait de bien connaître une réalité locale et de mener un travail approfondi transforme souvent le chercheur en ressource pour le territoire où il évolue. Il peut être interpellé, sollicité pour participer à des débats, rencontrer des réseaux associatifs, échanger avec des élus. Les uns et les autres s'aperçoivent, au travers de ces liens formels et informels, qu'ils

ont ainsi l'occasion de s'informer de leurs visions respectives, de réfléchir ensemble, développer des idées, transformer leurs pratiques, tout en préservant chacun leurs propres objectifs. Certains travaux évoquaient des « espaces publics intermédiaires » (Cottureau 1999) ou des « arènes publiques » (Cefaï & Amiraux 2002), permettant l'échange et le débat ; d'autres signalent l'émergence d'un « triangle de velours » (Woodward 2003), expression cherchant à décrire la force de ces liens informels qui entretiennent la porosité entre les différentes sphères associatives, académiques et politiques. Plutôt que de les opposer ou d'adopter une vision verticale de ces différents acteurs, l'expérience collaborative permet de les envisager « à plat », comme une constellation d'individus ou de collectifs entre lesquels existent de nombreuses connexions et intersections. Loin d'être une aventure paisible, cette coopération est aussi nourrie des objectifs et intérêts divers, des frustrations et compromis, des conflits latents ou assumés qui l'enrichissent. La circulation des points de vue entre mondes associatif, académique et politique est locale tout en empruntant dans le même temps des réseaux plus larges et variés. Ce faisant, elle encourage le mouvement des idées, non pas pour que les chercheurs fassent de la pédagogie et transmettent leur savoir aux autres, mais plutôt pour que s'élabore collectivement un savoir tourné vers l'action à la fois publique et en public.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Références bibliographiques

**Adell Nicolas**, 2011

« Des hommes-patrimoine », in Gaetano Ciarcia (dir.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris / Montpellier, Karthala / MSH-M, coll. « Hommes et sociétés », p. 33-53.

**Althabé Gérard**, 1990

« Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, « L'incroyable et ses preuves », p. 126-131. Disponible en ligne, <https://journals.openedition.org/terrain/2976> [lien valide en novembre 2018].

**Althabé Gérard & Monique Selim**, 1987

« Production de l'étranger » in Marc H. Piaux (dir.), *Vers des sociétés pluriculturelles. Études comparatives en situation en France*, actes du colloque international de l'Association française des anthropologues (Paris, 9-11 janvier 1986), Paris, Éditions de l'Orstom, coll. « Colloques et séminaires / Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération », p. 379-382.

**Amar Marianne**, 2011

« Généalogie politique d'un projet culturel : la naissance d'un musée de l'immigration à Paris (1989-2007) », allocution au cours du colloque « Mémoires des migrations. Patrimonialisation et citoyenneté » (Tours, 29 juin 2011).

**Bacqué Marie-Hélène & Carole Biewener, 2012**

*L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La Découverte, coll. « Politique et sociétés ».

**Battegay Alain, 2008**

« Les redéploiements des “nous” du patrimoine et de la mémoire en France », *Culture & Recherche*, n° 114-115, p. 28-30. Disponible en ligne, <http://www.culture.gouv.fr/var/culture/storage/lettre-recherche/cr114-115.pdf> [lien valide en octobre 2018].

**Bertheleu Hélène, 2011**

« Migrations, narrations mémorielles, territoires et politiques publiques », *Diasporas. Histoire et sociétés*, n° 17, p. 61-80.

**Bertheleu Hélène (dir.), 2014**

*Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et territoires ».

**Bertoncini Pierre, 2013**

*Les Batailles du patrimoine en Corse : du bicentenaire de Napoléon au rejet du PADDUC, 1969-2009*, Paris, L'Harmattan, coll. « Anthropologie du monde occidental ».

**Billon Pierre, 2014**

« Travail social, animation socio-culturelle et enjeux mémoriels », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et territoires », p. 261-277.

**Blondiaux Loïc, 2005**

« L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », in Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey & Yves Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 119-138.

**Bondaz Julien, Isnart Cyril & Anaïs Leblon, 2012**

« Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 61, vol. 1, p. 9-22. Disponible en ligne, <https://journals.openedition.org/civilisations/3113> [lien valide en novembre 2018].

**Both Anne, 2010**

*Un travail de fonds pour l'éternité. Anthropologie comparée des pratiques archivistiques : enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, rapport pour le ministère de la Culture et de la Communication / Idemec (UMR CNRS 6591), Paris [direction générale des Patrimoines, département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique].

**Burguière André, 2005**

« Plozévet, une mystique de l'interdisciplinarité ? », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 36, « Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales ». Disponible en ligne, <http://journals.openedition.org/ccrh/3065> [lien valide en novembre 2018].

**Candau Joël, 1996**

*Anthropologie de la mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

**Carrel Marion, 2013**

*Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS éditions, coll. « Gouvernement en question(s) ».

**Chavanon Olivier**, 2005

« Politiques publiques et mémoire des populations urbaines », *Diasporas, Histoire et sociétés*, n° 6, p. 60-70.

**Cefai Daniel (dir.)**, 2010

*L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « En temps & lieux », p. 295-350.

**Cefai Daniel & Valérie Amiraux**, 2002

« Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », *Cultures & Conflits*, n° 47, « Les risques du métier », p. 15-48. Disponible en ligne, <https://journals.openedition.org/conflits/34> [lien valide en novembre 2018].

**Clavairolle Françoise**, 2011

*La Borie sauvée des eaux. Ethnologie d'une émotion patrimoniale*, Paris, Lahic / ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Les Carnets du Lahic », n° 7 [en ligne], <http://www.iiac.cnrs.fr/article972.html> [lien valide en octobre 2018].

**Clavairolle Françoise & Véronique Dassié**, 2016

« Les patrimoines des migrations au prisme de l'ethnologie », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France : du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Des sociétés », p. 43-79.

**Cottureau Alain**, 1999

« Dénis de justice, dénis de réalité. Remarques sur la réalité sociale et sa dénégation », in Pascale Gruson & Renaud Dulong (dir.), *L'Expérience du déni. Bernard Mottez et le monde des sourds en débats*, actes de la journée d'étude du Centre d'étude des mouvements sociaux (10 octobre 1997), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 159-189.

**Dassié Véronique**, 2014a

*Des arbres au cœur d'une émotion. La fabrique d'un consensus patrimonial : le parc du château de Versailles après la tempête*, Paris, Lahic / ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Les carnets du Lahic », n° 9 [en ligne], <http://www.iiac.cnrs.fr/article1076.html> [lien valide en octobre 2018].

**Dassié Véronique**, 2014b

« Des mémoires qui effacent le patrimoine ? Un terrain montargois », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et territoires », p. 189-218.

**Debost Jean-Barthélémi**, 2016

« La patrimonialisation du cimetière musulman de Bobigny : l'expérience du département de la Seine-Saint-Denis », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France. Du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Des sociétés », p. 189-200.

**Debray Régis (dir.)**, 1999

*L'Abus monumental ? Entretiens du patrimoine*, actes des Entretiens du patrimoine (Paris, 23-25 novembre 1998), Paris, Fayard, coll. « Collection des actes des Entretiens du patrimoine ».

**Delarge Alexandre**, 2009

« Engagement et participation de l'écomusée du val de Bièvre », entretien réalisé par Amélie Gaucher, *Expologie* [en ligne], <http://expologie.over-blog.fr/article-34626134.html> [lien valide en novembre 2018].

**Étienne Guillaume & Hélène Bertheleu**, 2014

« L'intérêt pédagogique des mémoires des migrations », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la*



*mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et territoires », p. 245-260.

**Fabre Daniel**, 2006

« Le patrimoine culturel immatériel. Notes sur la conjoncture française », article accompagnant la remise du rapport d'étude de Gaetano Ciarcia, « La perte durable », Paris, ministère de la Culture et de la Communication. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00138059> [lien valide en novembre 2018].

**Fabre Daniel & Christian Hottin**, 2011

« Entretien entre Daniel Fabre et Christian Hottin : le patrimoine saisi par l'événement », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n° 22, « Émotions patrimoniales II », p. 51-58. Disponible en ligne, <http://lha.revues.org/290> [lien valide en novembre 2018].

**Fourcade Marie-Blanche**, 2011

*Habiter l'Arménie au Québec. Ethnographie d'un patrimoine en diaspora*, Québec, Presses de l'université du Québec, coll. « Le patrimoine urbain ».

**Garnier Julie**, 2014

« Invisibiliser les espaces d'expérience des migrants ? Éléments du contexte orléanais », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et territoires », p. 159-188.

**Garnier Julie & Véronique Dassié**, 2011

« Patrimonialiser les mémoires des migrations. L'onction scientifique dans une quête de légitimation », in Gaetano Ciarcia (dir.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris / Montpellier, Karthala / MSH-M, coll. « Hommes et sociétés », p. 109-130.

**Halbwachs Maurice**, 1997 [1950]

*La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité ».

**Heinich Nathalie**, 2009

*La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France ».

**Isin Engin F.**, 2008

« Theorizing acts of citizenship », in Engin F. Isin & Greg M. Nielsen (dir.), *Acts of citizenship*, Londres / New York, Zed Books, p. 15-43.

**Jedy Henri-Pierre (dir.)**, 1990

*Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Cahiers d'ethnologie de la France ».

**Joseph Isaac**, 2007

« Parcours : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman », in Daniel Cefaï & Carole Saturno (dir.), *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », p. 3-18.

**Lavabre Marie-Claire**, 1994

« Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 3, p. 480-490.

**Lavabre Marie-Claire**, 2000

« Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, vol°7, n° 1, « Culture populaire et politique », p. 48-57. Disponible en ligne, [https://www.persee.fr/doc/criti\\_1290-7839\\_2000\\_num\\_7\\_1\\_1560](https://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_2000_num_7_1_1560) [lien valide en novembre 2018].

**Leniaud Jean-Michel**, 1992

*L'Utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès.

**L'Estoile Benoît (de)**, 2007

*Le Goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion.

**Leroi-Gourhan André**, 1965

*Le Geste et la parole*, vol. 2, *La Mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel.

**Linossier Rachel, Russell Sarah, Verhage Roelof & Marcus Zepf**, 2004

« Effacer, conserver, transformer, valoriser : le renouvellement urbain face à la patrimonialisation », *Annales de la recherche urbaine*, n° 97, « Renouvellements urbains », p. 23-26. Disponible en ligne, [https://www.persee.fr/doc/aru\\_0180-930x\\_2004\\_num\\_97\\_1\\_2573](https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2004_num_97_1_2573) [lien valide en novembre 2018].

**Michel Johann**, 2013

« Du centralisme à la gouvernance des mémoires publiques », *Sens public. Revue électronique internationale*. Disponible en ligne, <http://sens-public.org/article726.html> [lien valide en novembre 2018].

**Morel Alain**, 2005

« Un conseiller critique, un chercheur exigeant, un homme chaleureux », *Journal des anthropologues*, n°s 102-103, « Gérard Althabe » ; p. 245-251. Disponible en ligne, <https://journals.openedition.org/jda/1409> [lien valide en novembre 2018].

**Moulinié Véronique & Sylvie Sagnes**, 2011

« Des exilés politiques aux vaincus magnifiques : mémoire des républicains espagnols (février 1939) », rapport pour le ministère de la Culture et de la Communication, Carcassonne, Garae.

**Moulinié Véronique & Sylvie Sagnes**, 2014

« Des exilés politiques aux vaincus magnifiques. Mémoires des républicains espagnols (février 1939) », in Noël Barbe & Marina Chauliac (dir.), *L'Immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Cahiers d'ethnologie de la France », p. 61-82.

**Müller Bertrand & Florence Weber**, 2003

« Réseaux de correspondants et missions folkloriques : le travail d'enquête, en France, vers 1930 », *Gradhiva*, n° 33, « Femmes violentées, femmes violentes », p. 43-45.

**Neveu Catherine**, 2004

« Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n° 3, p. 89-101. Disponible en ligne, <https://journals.openedition.org/remi/2024> [lien valide en novembre 2018].

**Nicolas Laurence**, 2008

*Beauduc, l'utopie des gratte-plage. Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur le littoral camarguais*, Marseille, Images en manœuvre.

**Nora Pierre**, 1984

*Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires ».

**Rautenberg Michel**, 2003

*La Rupture patrimoniale*, Bernin, À la croisée, coll. « Ambiances, ambiance ».

**Ricoeur Paul**, 1985

*Temps et Récit*, vol. 3, *Le Temps raconté*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Ordre philosophique ».

**Serena-Allier Dominique**, 2015

« Un patrimoine provençal qui n'est pas celui qu'on croit », in Hélène Hatzfeld (dir.), *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*, Boulogne-Billancourt, Ateliers Henry-Dougier, coll. « Le changement est dans l'R ! », p. 49-54.

**Teulières Laure & Sylvie Toux**, 2008

*Migrations, mémoires, musées*, Toulouse, Éditions Méridiennes.

**Tornatore Jean-Louis & Noël Barbe (dir.)**, 2011

*Les Formats d'une cause patrimoniale. Agir pour le château de Lunéville*, Paris, Lahic / ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Les Carnets du Lahic ». Disponible en ligne, <http://www.iac.cnrs.fr/article936.html> [lien valide en novembre 2018].

**Veschambre Vincent**, 2008

*Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale ».

**Wachtel Nathan**, 1971

*La Vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la Conquête espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires ».

**Woodward Alison**, 2003

« Building velvet triangles. Gender and informal governance », in Thomas Christiansen & Simona Piattoni, *Informal Governance and the European Union*, Northampton (MA), Edward Elgar, p. 76-93.

## NOTES

1. Appel d'offres de l'Acisé, programme d'études 2005-2008 « Histoire et mémoires des immigrations en régions », appel à projet du ministère de la Culture et de la Communication, 2009-2011, marché n° 2005 33 DED 02 « Mémoires de l'immigration : vers un processus de patrimonialisation ? ».
2. Comme le souligne Marie-Claire Lavabre (1994), à la lecture des historiens et notamment de Pascal Ory, la nation est avant tout une « mémoire », non pas une histoire, mais une « belle histoire » que l'on raconte aux enfants.
3. Nous désignons ainsi la catégorisation ethnique qui résulte d'une désignation exogène établie en référence à un pays supposé faire « origine », pour des individus qui peuvent être arrivés en France à des époques et dans des circonstances très diverses ou nés en France d'ascendants nés ailleurs, et qui peut aussi nourrir, dans certaines circonstances, commémoratives, festives, associatives, le sentiment d'appartenance à un groupe uni par un destin commun.
4. Les membres fondateurs de l'association Mémoires plurielles sont insérés dans le tissu associatif et politique de la ville d'Orléans et impliqués depuis longtemps dans une démarche de justice mémorielle, de pédagogie interculturelle et d'action sociale d'aide aux personnes immigrées.
5. Dans des communes de l'agglomération de Tours, l'association a été sollicitée pour recueillir la « mémoire » d'anciens migrants, portugais ici, algériens là. Les résultats ont été valorisés sous la forme d'expositions montrées au cours des Journées européennes du patrimoine de 2015.
6. Le projet initial prévoyait une exposition au musée des Beaux-Arts d'Orléans en 2017, le musée d'Histoire et d'Archéologie étant jusque-là principalement dédié au trésor gallo-romain de Neuvy-en-Sullias et à l'histoire de Jeanne d'Arc. Après quelques vicissitudes, elle a été décalée dans le temps. Le départ en retraite de la conservatrice qui avait accueilli la proposition, les délais de recrutement d'une nouvelle conservatrice et la rénovation du musée historique ont

conduit au déplacement géographique de l'exposition. Intitulée « Histoires de migrations », elle a finalement été installée au musée d'Histoire et d'Archéologie, du 24 mars au 9 juillet 2017. Dans le même temps, d'autres projets d'expositions ont vu le jour dans les villes associées au projet. Ces expositions, pensées comme complémentaires de l'exposition régionale, ont été ou seront mises en place dans les divers sites impliqués dans la collecte, comme ce fut le cas pour l'exposition « Mémoires voyageuses », installée du 29 novembre au 6 décembre 2016 dans la salle polyvalente de l'espace Multiservices puis du 3 au 31 janvier 2017 à la médiathèque de l'agglomération montargoise.

7. Notons d'ailleurs qu'aucun des objets collectés sur le terrain pour la réalisation des expositions auxquelles nous avons pris part n'a été conservé par les institutions muséales impliquées dans ces projets.

8. Au mois d'avril 2015, la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS), sous la présidence d'Alexandre Delarge, a organisé des rencontres professionnelles sur le thème : « La participation, avenir des musées de société ? ».

---

## AUTEURS

### HÉLÈNE BERTHELEU

Maître de conférences en sociologie à l'université de Tours, membre du laboratoire Citeres (UMR CNRS 7324)

### VÉRONIQUE DASSIÉ

Chargée de recherche CNRS, Aix-Marseille université, Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (Idemec, UMR CNRS 7307)